

Montréal, 30 mai 2022

## **Retour sur la rencontre d'information – délocalisation de l'école Saint-Émile**

Chers parents, chers membres du personnel,

Une rencontre d'information aux parents a eu lieu le 25 mai afin de discuter de la délocalisation de la communauté de l'école Saint-Émile vers les espaces transitoires de l'école Sans-Frontières.

Lors de cette rencontre, le Service des ressources matérielles et le Service de l'organisation scolaire du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) ont fait le point sur les travaux à venir ainsi que sur les solutions de service de garde et de transport scolaire retenues. Je me permets de rappeler que la sécurité et la réussite des élèves sont les conditions essentielles à la réalisation de ce grand projet.

Vous trouverez à la fin de ce document une version bonifiée de la [foire aux questions](#). Les réponses aux questions soulevées durant la rencontre y sont inscrites.

### **Service de garde**

Le service de garde sera offert à l'école transitoire, au 5937, 9<sup>e</sup> Avenue, dans des locaux adaptés aux besoins scolaires de notre communauté.

### **Transport scolaire**

Deux solutions en matière de transport scolaire, basées sur les attentes exprimées par le milieu, seront offertes aux parents et aux élèves durant la délocalisation. Ces solutions visent à proposer une flexibilité d'horaire aux familles de l'école Saint-Émile.

- 1) Transport scolaire coin de rue : Un transport scolaire sera offert le matin et le soir aux enfants qui en font la demande. Le matin, l'embarquement des élèves à un coin de rue situé à proximité de leur domicile devrait avoir lieu entre 7 h 35 et 7 h 55. Le soir, le débarquement des élèves à ces mêmes coins de rue devrait s'effectuer entre 15 h 40 et 15 h 55, en fonction du lieu de résidence et du parcours établi.
- 2) Navette école transitoire – lieu à proximité de l'école Saint-Émile : En plus du transport scolaire, une navette sera disponible en fin de journée pour transporter les élèves depuis l'école transitoire jusqu'à un lieu de débarquement situé tout près de l'école Saint-Émile. La navette quittera

l'espace transitoire Sans-Frontières vers 17 h et devrait arriver à proximité de l'école Saint-Émile vers 17 h 25. Les parents pourront récupérer leur enfant à ce lieu de débarquement non supervisé.

Vous recevrez par courriel un questionnaire vous invitant à sélectionner la solution de transport scolaire qui convient le mieux à votre famille. Le Service de l'organisation scolaire pourra finaliser la planification des routes de transport grâce à vos réponses.

### **Déménagement vers l'école transitoire**

L'équipe-école est encadrée par des aides-emballeurs professionnels à chacune des étapes du déménagement, que ce soit pour emballer les effets de l'école Saint-Émile ou encore pour aménager les locaux à l'école transitoire.

Prochaines étapes à venir :

Fin juin\*/début juillet: Finalisation de l'emballage et transport des boîtes et du mobilier à l'école transitoire.

Mi-août : Déballage et installation du matériel à l'école transitoire avec l'aide d'aides-emballeurs.

\* L'implication des élèves se limitera à emballer et rapporter leurs effets personnels, comme prévu à chaque fin d'année scolaire.

### **Travaux à l'école Saint-Émile**

Le chantier à l'école Saint-Émile débutera à la fin de l'été 2022 et devrait être terminé à la fin du printemps 2023. Le retour de la communauté scolaire à l'école Saint-Émile est prévu pour la rentrée scolaire 2023-2024.

Vous serez tenus informés de l'état d'avancement des travaux de l'école Saint-Émile par le biais d'Info-travaux et ce, tout au long du chantier.

### **Consultation de la présentation**

Pour en savoir davantage sur les sujets abordés lors de cette rencontre et pour voir les lieux transitoires en images, nous vous invitons à consulter [la présentation du CSSDM concernant la délocalisation de l'école Saint-Émile](#).

Nous sommes pleinement conscients que le projet de délocalisation de l'école Saint-Émile représente un défi d'adaptation pour tous. C'est pourquoi le CSSDM travaille en continu à amoindrir les impacts en répondant aux besoins des familles et de l'équipe-école en gardant toujours en tête la sécurité, le bien-être et la réussite éducative des élèves.



École **Saint-Émile**

**École Saint-Émile**

3450 Davidson  
Montréal (QC) H1W 2Z5  
514 596-5050  
[St-emile.cssdm.gouv.qc.ca](http://St-emile.cssdm.gouv.qc.ca)

Nous tenons également à remercier l'ensemble des parents et des membres du personnel pour leur implication et leur participation soutenue dans ce projet.

Si vous souhaitez obtenir de l'information supplémentaire, vous pouvez consulter la section « Travaux à notre école » sur le site Internet de l'école au <https://st-emile.cssdm.gouv.qc.ca/archives/travaux/>

Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter : [saintemile@cssdm.gouv.qc.ca](mailto:saintemile@cssdm.gouv.qc.ca)

Merci de votre compréhension,

**Alexandre Lavoie**  
Directeur

## Foire aux questions

### Délocalisation de l'école Saint-Émile

#### 1. Déménagement

##### **À quel endroit l'école de mon enfant sera-t-elle délocalisée?**

La communauté de l'école Saint-Émile occupera l'espace transitoire de l'école Sans-Frontières située au 5937, 9<sup>e</sup> Avenue.

##### **Quand est-ce que le déménagement sera effectué?**

Il sera fait par des déménageurs au mois de juillet et les enseignants s'installeront au retour de leur congé en août avant la rentrée scolaire.

##### **Combien de temps durera la délocalisation?**

La durée planifiée de la délocalisation est prévue pour un an. La communauté de l'école Saint-Émile devrait réintégrer ses locaux à la rentrée 2023-2024.

##### **Comment se déroulera la cohabitation avec les élèves de l'école Sans-Frontières?**

L'horaire scolaire des élèves de Saint-Émile et celui des élèves de Sans-Frontières est différent. Ainsi, une seule communauté scolaire à la fois occupera les espaces communs, comme la cour.

L'espace transitoire de l'école Sans-Frontières a accueilli par le passé d'autres communautés scolaires de niveau primaire. Les locaux sont donc adaptés aux besoins des élèves de Saint-Émile. L'espace transitoire possède également une superficie plus grande que celle de l'école Saint-Émile.

#### 2. Transport scolaire

##### **Est-ce qu'il y aura un système de transport organisé pour la durée de la délocalisation ?**

Oui. Des autobus scolaires se chargeront du transport pour l'arrivée des élèves à l'école avant le début des classes et des autobus repartiront de l'espace transitoire Sans-Frontières à la fin des classes. Le transport scolaire sera offert à tous les élèves de l'école Saint-Émile. Évidemment, un parent qui voudrait reconduire ou aller chercher son enfant à l'espace transitoire pourra le faire.

##### **Est-ce que je dois aller reconduire mon enfant à l'école Saint-Émile le matin pour qu'il puisse prendre l'autobus?**

Non. L'autobus sillonnera les rues du quartier et nous vous attribuerons un coin de rue où votre enfant doit se rendre pour prendre l'autobus. Le soir, il débarquera à ce même coin de rue.

##### **L'arrêt d'autobus de mon enfant sera-t-il situé à proximité de mon domicile?**

Oui. Selon le nombre d'enfants inscrits au transport scolaire, il y pourrait y avoir jusqu'à 4 autobus qui se répartiront une vingtaine d'arrêts d'autobus implantés dans le secteur de

l'école Saint-Émile. Chaque autobus devrait faire de 3 à 4 arrêts avant d'arriver à l'école transitoire.

**Quand allons-nous connaître l'heure et le coin de rue auquel mon enfant doit se rendre?**

La carte d'embarquement de votre enfant vous sera envoyée en août afin de vous donner toutes les informations (heure, coin de rue, réglementation...). Les routes de transport sont conçues pendant l'été une fois que les inscriptions au transport scolaire sont complétées.

Selon son lieu de résidence, votre enfant devrait embarquer dans l'autobus entre 7 h 35 et 7 h 55 le matin et il devrait être redéposé au même coin de rue entre 15 h 40 et 15 h 55 en fin d'après-midi.

**Quelles mesures sont mises en place pour assurer la sécurité des tout-petits durant le transport scolaire?**

Les élèves de maternelle s'assoient généralement à l'avant de l'autobus, ce qui facilite la proximité avec le conducteur. De plus, nous utilisons une application mobile (mTransport) qui permet aux parents de suivre le déplacement de leur enfant, peu importe l'âge, en autobus.

Les arrêts d'autobus seront prévus de façon à être le point de chute de plusieurs enfants à la fois. Votre enfant ne devrait donc pas être le seul à attendre l'autobus ou à s'y faire déposer en fin de journée.

Sachez également qu'aucun enfant d'âge préscolaire ne sera déposé à son arrêt au coin de la rue si le parent n'est pas présent pour l'accueillir, à moins d'autorisation contraire. Si le parent est absent à l'arrivée de l'autobus, le conducteur ramènera l'enfant à l'espace transitoire Sans-Frontière et le parent devra aller y récupérer son enfant.

De plus, les enfants d'âge préscolaires seront accueillis par un membre de l'équipe-école à leur arrivée en début de journée à l'espace transitoire.

**Y a-t-il une solution de transport adaptée aux parents qui terminent le travail après l'heure d'arrivée des autobus de fin de journée?**

Oui. En plus du transport scolaire au coin de rue, une navette quittera l'espace transitoire vers 17 h et transportera les élèves à un lieu de débarquement situé à proximité de l'école Saint-Émile vers 17 h 25. Les parents pourront y récupérer leur enfant ou encore, l'enfant pourra se rendre de façon autonome à son domicile.

**Mon enfant peut-il utiliser le transport scolaire au coin de la rue certaines journées et la navette de 17 h d'autres journées?**

Non. Vous devez opter pour une solution de transport unique, et ce, pour toute l'année scolaire. Une alternance entre les solutions de transport pourrait compromettre la sécurité des élèves alors que celle-ci demeure notre priorité. Les parents sont donc responsables du transport de leur enfant pour les situations et les besoins de nature occasionnelle ou sporadique.

### **Comment fonctionne le transport scolaire pour un enfant en garde partagée?**

Si les deux parents habitent dans le secteur de l'école Saint-Émile, il est possible d'adapter le transport scolaire une semaine sur deux.

### **Mon enfant présente des besoins particuliers. Comment le transport sera-t-il adapté à ses besoins?**

Dans les autres écoles, la majorité des élèves en classe ordinaire présentant des besoins particuliers sont transportés via les parcours d'autobus habituels. Les demandes pourront toutefois être évaluées au cas par cas.

### **Le transport scolaire est-il offert lors des journées pédagogiques?**

Non. Il n'y a pas de transport scolaire lors des journées pédagogiques. Le service de garde l'école est toutefois ouvert. Les parents peuvent aller y reconduire leur enfant s'ils le désirent.

### **Le transport scolaire est-il offert aux élèves inscrits en libre choix?**

Le transport scolaire est réservé uniquement aux élèves résidants sur le territoire de l'école Saint-Émile. Les parents des élèves inscrits en libre choix doivent assumer le transport de leur enfant le matin et le soir.

## **3. Service de garde**

### **Est-ce qu'il y aura un transport scolaire pour les élèves qui fréquentent le service de garde?**

Rappelons que le matin, les autobus scolaires se chargeront du transport pour l'arrivée des élèves à l'école un peu avant le début des classes. Si un parent souhaite reconduire son enfant plus tôt à l'espace transitoire, le service de garde y sera offert aux mêmes heures qu'actuellement.

En fin d'après-midi, un transport par navette sera organisé pour un retour vers 17 h 25 à proximité de l'école Saint-Émile. Le parent peut également choisir de récupérer son enfant directement au service de garde.

### **Est-ce que je dois défrayer les coûts du service de dîner si mon enfant mangeait habituellement à la maison sur l'heure du dîner?**

Non. Étant donné les circonstances, tous les élèves ayant un historique de « dîneur à la maison » n'auront pas à déboursier pour les frais de dîner.

## **4. Travaux**

### **Quels sont les travaux effectués à l'école Saint-Émile?**

- Remplacement des plafonds en tuiles acoustiques collées;
- Remplacement des appareils d'éclairage;
- Remplacement des revêtements de plancher;
- Remplacement des tableaux d'affichage et d'écriture;
- Remplacement de toutes les portes intérieures;
- Mise aux normes des issues;



École **Saint-Émile**

**École Saint-Émile**

3450 Davidson  
Montréal (QC) H1W 2Z5  
514 596-5050  
St-emile.cssdm.gouv.qc.ca

- Ragraéage ponctuel des surfaces de plâtre existantes (murs et plafonds);
- Peinture de tous les murs et plafonds de plâtre;
- Ajout de mobilier intégré avec lavabo dans toutes les classes.